



Compte rendu du cdas du 09/12/2014

après l'approbation du pv du précédent cdas, l'ordre du jour était consacré

1° Au séminaire des délégués du 12 et 13/11.

Différentes informations nous ont été communiquées :

- le budget 2015 de l'action sociale est reconduit.
- Hausse de la participation des titres restaurants qui passent de 5 à 6€
- suppression prévisible de 95 postes de délégués à l'action sociale (en priorité les assistants de délégation)

La restauration collective reste la priorité de l'action sociale. Ainsi, les subventions augmentent pour les bénéficiaires des tarifs subventionnés qui voient leur tarif diminuer de 1 centime.

La restauration collective locale pourrait être rationalisée, avec fusion des associations, mais sans fusion des structures, il y aurait bien 2 cantines maintenues.

Suite à notre question, il a été confirmé que les 2 cantines administratives n'étaient pas menacées par la DG.

Les CESU vont être ouverts aux parents d'enfants de 6 à 12 ans.

Le soutien aux personnes en difficultés financières est porté de 2000 à 3000€.

2° Au Budget d'initiative locale 2014

L'arbre de Noël s'est bien passé, le lunch avec passage d'un traiteur à la cantine municipale a été apprécié.

La sortie Europapark a été un succès avec 97 personnes participant à la sortie.

Les bons rentrée scolaire votés exceptionnellement en 2014 n'ont pas donné lieu à retour de la part des bénéficiaires qui n'ont pas compris le caractère exceptionnel de ce vote.

3° Au budget 2015

programmation de 2 week-end à Prémanon.

Les représentants Cgt constatent qu'aucune modulation tarifaire n'a été appliquée, contrairement à ce qui avait été décidé au précédent groupe de travail.

Pour cette raison, il y a eu abstention de la cgt finance publique sur ce vote.

Les représentants au Cdas de la Cgt Finances Publiques
Damien Bresson et Magali Reitzer